

Genre du véhicule Voiture de tourisme	Marque F O R D (USA)	M u s t a n g Moteur M (285 CV-SAE)	Fiche d'homologation n° CH 0287 34
------------------------------------------	-------------------------	----------------------------------------	---------------------------------------

MOYENS D'IDENTIFICATION "Mustang" de ch. côté s. ailes avant et s. couvercle du coffre
 "65 D" = modèle standard ou "65 F" = "Grandé" = variante d'exécution s. plaquette constr.
 "Grandé" de chaque côté sur montants du pavillon
 "O.M" en préfixe au n° de châssis et s. plaquette constructeur rivée à gauche, dans la porte.

Numéro du châssis frappé à gauche, derr. pare-brise et s. plaquette constructeur
 Signe d'identification du moteur frappé " M " à l'avant, à gauche en haut s. bloc (frappé p. importateur)
 Constructeur FORD MOTOR COMPANY (USA) Importateur FORD Motor Co (Switzerland) SA. ZURICH

CHASSIS Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4 Entraînement s. roues arr.
 Direction à gauche Assistance hydraulique
 Frein de service Hydr. 2-circ. AV=disques, AR=exp.int.av.assist. p.
 Frein auxiliaire Méc. exp.int. câble, (dépression)
 Frein stationn. pédale, s. roues arrière
 Transmission Automate * Nombre vit. 3 *
 Blocage differ. autom. Crochet rem. - Vitesse max. 192 * km/h

MOTEUR Genre En V Temps 4
 Marque FORD (USA) Carbur. B
 Type M - 351 cu.in.
 Position à l'avant Nombre cyl. 8
 Alésage 101,6 Course 88,9
 Cylindr. 5763 cm³ CV-Impôt 29,35
 CV-puiss. 285 (SAE) à 5400 t/m
 Refroidissement Eau
 Bruit 82 dB (A) à 4050(3/4) t/m
 Amortissement bruit 2 pots échappem^t
480 x 280 x 115 mm

CARROSSERIE Forme Limousine Nombre portes 2
 Toit ouvert -
 Nombre de places : Total 5 ; AV 2 ; milieu - ; AR 3 ; Places debout -

DIMENSIONS Voie AV 1550 AR 1550
 Diam. braquage G 11,9 DR 11,9
 Empattement 2780 (/ / /)
 Dimensions ext. Dimensions int.
 Longueur 4810
 Largeur 1900
 Hauteur 1340
 Porte à faux AV 1000
 AR 1030
 lat. _____

POIDS	Avant	Milieu	Arrière	TOTAL
A vide	<u>930</u>	_____	<u>675</u>	<u>1605</u>
	<u>105</u>	_____	<u>245</u>	<u>350</u>
Total	<u>1035</u>	_____	<u>920</u>	<u>1955</u>
Garantie fabr.	<u>1057</u>	_____	<u>954</u>	<u>1991</u>
Dimens. pneus	<u>F 70 - 14 4 PR</u>			_____
Charge p. essieu	<u>1160(1.7)</u>		<u>1160(1.7)</u>	_____
Poids maxi remorquable	de l'ensemble _____			<u>kg</u>

EQUIPEMENTÉquipement électrique 12 V

Feux de route 2/ CR (E) Avertisseur optique -
 Feux de croisement 2/ CR (E) Feux de position 2/ A (E) §)
 Feux de gabarit lat. AV+AR = 2/ SAE PIA 71
 Avertisseur 1/électr. (1 ton) Niv. sonore 92 (dB/A)
 Essuie-glace 2/électr. (2 vit.) Lave-glace oui
 Feux arrières 4/ SAE-TSIAR §) Catadioptrés 2+2/ AV + AR latér. §)
 Feux stop 4/ 71 MG Feux de recul 2/séparés
 Eclair. plaque contr. 1/sép. au centre Plaque forme haute ~~XXXXX~~
 Rétroviseur 1/int. + 2/ext. Indic. vitesse km/h +
 Indic. direction clign. 6/av. lampe-témoin (cpte-tours)
 AV2/SAE PI 71 MG latér. - AR4/SAE-TSIAR 71 MG §)
 Avert. clign. oui av. témoin Lampes de travail -
 Dispositif antivol : Verrouillage de la direction

INDICATIONS POUR LE PERMIS DE CIRCULATION

Genre du véhicule Voiture de tourisme
 Marque & type FORD (USA) Mustang
 Moteur M (285 CV-SAE)
 Homologation n° CH 0287 34
 Forme de la carr. Limousine
 Places ass. : Total 5 (2 avant)
 Poids à vide 1605 Carburant B
 CV 29,35
 Charge utile - Cylindrée 5763 cm³
 Poids total 1991 Poids de l'ensemble -

REMARQUES, MODIFICATION ET CONDITIONS: N° de châssis du vhc. expertisé : 1 F 0 4 M 100 128

*) Transmission : Automate av. convertisseur de couple hydraulique et boîte planétaire à 3 vitesses ; verrouillage mécanique sur position "P".
 Sur demande : Boîte mécanique 4 vitesses toute synchronisée
 Vitesse maximum 197 km/h

§) Équipement : Feux de position d'origine à l'avant combinés avec clignoteurs ;
 feux de position mis hors service par l'importateur

Intensité lumineuse des feux stop et des clignoteurs arrière trop forte ; les 2 dispositifs à l'intérieur sont mis hors service par l'importateur

Catadioptrés arrière d'origine non étanche à l'égard de la poussière et de l'eau ; l'importateur monte 2 catadioptrés complémentaires conformes aux prescriptions.

Lieu et date de l'expertise

ROTHRIST, 21.10.1970.

La commission d'expertise